



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHENES

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES

RAPPORT 2018

1. Remarques générales

L'architecture des épreuves du concours de recrutement est la suivante :

- Présentation du projet de recherche (30 min)
- Epreuve de culture générale (préparation 30 min ; passage 30 min)
- Epreuve de spécialité (préparation 30 min ; passage 30 min)
- Epreuve de langue (préparation 1h ; passage 30 min)

La commission d'admission des membres scientifiques de l'Ecole française d'Athènes pour l'année académique 2018-2019 était composée de :

- Monsieur Olivier Picard (Président de la commission, Membre de l'Institut)
- Monsieur Anastassios Anastassiadis (Assoc. Professor, Université McGill)
- Madame Anne Couderc (MCF Paris 1)
- Madame Anne Coulié (Musée du Louvre)
- Madame Ségolène Débarre (MCF Paris 1)
- Monsieur Patrice Hamon (Professeur Univ. Rouen)
- Monsieur Philippe Jockey (Professeur Univ. Paris Nanterre)
- Madame Vassiliki Lalagianni (Professeure Univ. Péloponnèse)
- Monsieur Jean-Charles Moretti (Directeur de recherches CNRS/IRAA)
- Madame Amélie Perrier (Directrice des études antiques et byzantines, EFA)
- Monsieur Denis Rousset (Directeur d'études EPHE)

Les épreuves d'admission ont eu lieu en présence du directeur de l'EFA, Monsieur Alexandre Farnoux, et de la présidente du conseil scientifique, Madame Ourania Polycandrioti.

A l'issue de la commission d'admissibilité, 9 candidats ont été admis à passer les épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission se sont déroulées à Paris du 11 au 14 juin 2018.

A l'issue des épreuves, 4 candidats ont été proposés au CS pour être recrutés.

Le niveau général des candidats aux différentes épreuves du concours 2018 s'est avéré satisfaisant dans l'ensemble, et même excellent dans quelques cas.

2. Présentation du projet

La présentation du projet de recherche tient une place essentielle. Il faut montrer la maturité et l'opportunité du projet. L'ensemble des épreuves doit permettre d'estimer si les compétences du candidat lui permettront de mener à bien ce projet. La commission ne cesse de répéter qu'il est *fortement conseillé* aux candidats de bien s'informer sur les programmes de l'EFA et de prendre contact avec la Direction et la Direction des Etudes dans l'année précédant le concours afin d'évaluer la pertinence du projet.

La présentation du projet doit permettre d'en évaluer la faisabilité par la description de la méthodologie envisagée, des moyens nécessaires et du calendrier prévu.

Les candidats doivent maîtriser leur temps de parole et être capables de répondre aux questions de la commission en vue de préciser tel ou tel aspect du projet.

Les projets présentés pour l'admission en 2018 ont été d'un bon niveau général mais assez inégaux.

3. Culture générale

L'épreuve de culture générale comprend un dossier de documents sur lequel le candidat est invité à proposer un commentaire, suivi de quelques questions de la commission destinées à préciser, corriger ou approfondir les propos du candidat.

On attend des candidats qu'ils maîtrisent les connaissances fondamentales, qu'ils soient capables de reconnaître des documents très connus, de structurer leurs réponses dans l'analyse de chaque document et de produire une courte synthèse sur le thème général du dossier proposé.

Section Antiquité et Byzance (A. Coulié, Ph. Jockey, J.-Ch. Moretti, A. Perrier) :

Les candidats ont été interrogés sur des ensembles de documents non légendés relevant de l'histoire et des méthodes de l'archéologie, de l'architecture, de la sculpture et de la céramique. Les dossiers de culture générale s'articulent autour d'une thématique commune, qu'il s'agisse d'un site particulier (cette année le sanctuaire d'Aphaia à Égine, la Céramique à Athènes ou le site de Thasos), d'un matériau (l'or), d'une divinité, d'une technique, d'une pratique sociale etc. Le jury s'attend à ce que les candidats sachent décrire les documents, définir les usages de leurs référents présentés sous forme de relevés ou de clichés photographiques, en déterminer les lieux de production et les situer dans le temps au moins approximativement. Les sujets mêlent des standards de l'archéologie grecque, pour lesquels une identification est attendue, à d'autres objets moins connus afin de tester les capacités des

candidats à identifier et à comparer ce qu'ils découvrent. Comme les sujets ont une unité thématique, le jury s'attend aussi à ce que les candidats élaborent une réflexion synthétique sur l'ensemble des documents présentés.

Dossier n°1 : L'archéologie de l'or en Grèce ancienne

Dossier n°2 : Le quartier du Céramique à Athènes

Dossier n°3 : Le sanctuaire d'Aphaia à Egine

Dossier n°4 : Documents archéologiques thasiens (céramique, sculpture, architecture)

Dossier n°1 : L'archéologie de l'or en Grèce

L'épreuve de culture générale visait à vérifier trois types de connaissances et compétences chez le / la candidat(e) interrogé(e) : des connaissances précises sur des documents généralement bien connus de la communauté des archéologues ; la connaissance même très générale de documents moins connus voire d'accès plus malaisé et / ou la capacité à les analyser selon les méthodes contemporaines de l'archéologie ; une compétence plus générale dans l'organisation de l'ensemble des documents soumis au commentaire en un dossier présenté dans un ordre choisi librement et structuré selon un questionnement général rentrant ici aussi dans le champ des développements récents l'archéologie grecque. Ceux-ci relèvent, eux aussi, en effet, de la culture générale d'un candidat au concours de l'École française d'Athènes.

Le dossier proposé comprenait 9 documents répondant à l'un ou à l'autre de ces critères – voire à plusieurs d'entre eux - et ouvrait la voie à un commentaire général portant par exemple sur l'archéologie de l'or en Grèce ancienne. Il invitait le candidat à mettre l'accent sur l'évolution des regards modernes et contemporains, sur l'émergence de nouvelles questions, sur l'apparition de nouvelles évidences archéologiques relayées par des approches archéométriques innovantes et ouvrant pour finir sur la question de la réception antique de l'or.

Pour cela, on avait choisi des documents relevant des domaines généralistes suivants : les contextes funéraires (masques de Pella ; klinè dite de Philippe II et fragments de son décor chryséléphantin, récemment objet d'une étude archéométrique) ; l'architecture des trésors dans un contexte panhellénique (fondations du Trésor des Siphniens, plans restitués des trésors delphiques) ; la plastique (restitution de l'Athéna Chryséléphantine de Phidias par Quatremère de Quincy ; restitution 3D du Gaulois blessé de l'Agora des Italiens de Délos dans son contexte architectural) ; la céramique (cratère dit de Jason et mythe de la Toison d'or) ; l'archéométrie de l'or (exemple d'analyses XRF de quelques statues de Délos, avec diagrammes et tableau ; applique romaine de tradition grecque en haut relief de Victoire, provenant des fouilles du Rhône des années 2000) ; le verre (bol en verre à décor doré de Canosa.).

Malheureusement, aucun de ces documents n'a été clairement identifié, pas même commenté avec la rigueur nécessaire. La perspective générale de ce dossier n'a pas non plus été repérée. L'ensemble des documents n'a donc pas fait l'objet d'une mise en perspective générale qui aurait structuré le propos.

L'épreuve dans son ensemble, incluant l'exposé et l'interrogation qui a suivi, a permis de révéler un niveau de culture générale insuffisant, en termes de connaissances comme de compétences, témoignant pour le moins d'une préparation inadaptée ou trop légère, au regard des exigences du concours, comme l'ont confirmé dans ce cas précis les autres épreuves.

Liste des documents soumis à commentaire :

- Documents 1 a-d = epopthalmion-couvre –yeux (vers 500 av. J.-C.), epistomion-couvre-bouche (vers 520 av. J.-C.) ; casque et masque funéraire (vers 530 av. J.-C.), Macédoine, Pella, site d'Archontiko (P. Chrysostomou, « Feuilles archaïques en or et en argent doré de la nécropole occidentale d'Archontiko de Pella. Les masques en or », dans A. Guimier-Sorbet, K. Chryssanthaki, S. Descamps-Lequime (éd.), *La Macédoine du VI siècle av. J.-C. à la conquête romaine. Formation et rayonnement culturels d'une monarchie grecque*, 2016, p. 1-17.
- Document 2 a = fondation du trésor des Siphniens à Delphes (525 av. J.-C.), vue générale (© Ph. Jockey).
- Document 2 b = plans restitués de différents trésors de Delphes (P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, 1936).
- Documents 3a et b = Restitution de la statue chryséléphantine d'Athéna Parthénos par Quatremère de Quincy (A. Chr. Quatremère de Quincy, *Le Jupiter olympien...*, 1814).
- Document 4 = cratère en calice à figures rouges de la Toison d'or, Musée du Louvre, K 127 (Vers 340/30 av. J.-C.).
- Documents 5 a, b = Aigai / Vergina, Tombe de Philippe II, la klinè chryséléphantine, vue générale et détail ; 5 c = détail du fond doré et de sa polychromie, Document 5 d = coupe microstratigraphique (H. Brecoulaki, "Precious Colours" in Ancient Greek Polychromy and Painting: Material Aspects, *Revue archéologique* 2014 - Fascicule 1, fig. 14).
- Document 6a, b et c = approches archéométriques de la dorure à la feuille à Délos (IIe s. av. J.-C.) (© C2RMF/ EFA- B. Bourgeois, Ph. Jockey, A. Karydas).
- Documents 7 a-c : bol en verre à décor doré (verre et or), Canosa (Entre 270 et 200 av. J.-C.) (R. Lierke, *Antike Glastöpferei, Ein vergessenes Kapitel der Glasgeschichte*, 1999 (fig. 98).
- Document 8 a et b : proposition de restitution 3D de l'emplacement initial de la statue du Gaulois blessé de l'Agora des Italiens à Délos (vers 100 av. J.-C.) (© Archeomed - B. Bourgeois, Ph. Jockey, F. Fauquet).
- Documents 9 a et b = applique en haut relief d'une victoire en bronze dorée à la feuille « la Victoire du Rhône » (époque augustéenne) (Jean-Luc Martinez (dir.), *Arles, les fouilles du Rhône : un fleuve pour mémoire : catalogue de l'exposition*, Paris, Musée du Louvre, 9 mars-25 juin 2012).

Dossier n°2 : Le quartier du Céramique à Athènes

L'épreuve portait sur un ensemble de documents graphiques et photographiques illustrant l'occupation de la zone du Céramique à Athènes, qui fut divisée en deux par la construction de la muraille de Thémistocle : un plan général du chantier, une photographie de l'amphore géométrique conservée à Athènes MN 804, 1, un plan pierre à pierre de la Porte sacrée avec plusieurs plans et vues restituées de ses sept phases, des photographies des

sculptures archaïques découvertes par l'Institut allemand d'Athènes en 2002 remployées près de la tour sud-ouest de la porte et des photographies de plusieurs lampes attiques d'époque impériale (vers 275-350 apr. J.-C.) mises au jour dans cette zone. Les lieux de découverte des lampes et des sculptures étaient indiqués sur les plans.

Il s'agissait d'identifier les vases, les sculptures et les monuments illustrés, de les décrire, d'en préciser les modes et les époques de production ainsi que les destinations et, à partir de cette documentation, d'évoquer l'évolution du rôle de cette zone dans les activités funéraires, religieuses, militaires et artisanales de la cité d'Athènes.

Malgré quelques hésitations sur les circonstances historiques de la construction de la muraille de Thémistocle, sur le rôle du Pompeion dans les processions athéniennes et, surtout, sur la chronologie des lampes impériales, le candidat a su présenter ce dossier avec beaucoup de finesse et d'intelligence en faisant preuve de connaissances solides dans tous les domaines de l'art grec.

Dossier n°3 : Le sanctuaire d'Aphaia à Egine

Le dossier était composé de 14 documents graphiques et photographiques, non légendés, portant sur le sanctuaire d'Aphaia à Egine : topographie, architecture, matériel céramique, sculpture, monnayage. Les documents 5, 6 et 13, portant sur les restitutions de la polychromie, et les documents 4, 7 et 8, présentant différentes restitutions en plan du temple et du sanctuaire, invitaient non seulement à un développement sur l'histoire des recherches, mais également à replacer les découvertes d'Egine dans l'histoire des découvertes archéologiques, en particulier en ce qui concerne la compréhension de la polychromie dans l'architecture et la sculpture antique. Le dossier sollicitait aussi bien les capacités d'observation et d'analyse du candidat que ses connaissances en histoire de l'archéologie. On attendait du candidat qu'il reconnaisse les vestiges du sanctuaire d'Aphaia, qu'il sache présenter rapidement l'histoire de la découverte et des fouilles, ainsi que le rôle de ces découvertes dans la connaissance de l'architecture et de la sculpture grecques, qu'il connaisse le contexte historique, enfin qu'il soit capable de décrire et de commenter le matériel présenté au sein d'un exposé organisé.

Le candidat a reconnu tous les documents et présenté un commentaire construit, souvent étayé de connaissances précises. L'exposé suivi de questions du jury a néanmoins révélé une culture archéologique et historique très inégale, sur des sujets où l'on attend au moins des connaissances générales, en l'occurrence l'histoire des découvertes (Furtwängler, Coquerell), l'histoire des relations entre Egine et Athènes au V^e s. av. J.-C., la symbolique de la Sphinge ou encore les techniques d'analyse de la couleur. Le candidat a plutôt bien commenté les évolutions du sanctuaire, mais n'a pas relevé les restitutions différentes de la polychromie architecturale, correspondant respectivement au premier et au second temple d'Aphaia. La monnaie à la tortue a été sommairement, mais correctement commentée. En revanche, le commentaire des frontons du temple était trop peu précis étant donné l'importance de ceux-ci dans l'histoire de la sculpture grecque.

Dossier n°4 : Documents archéologiques thasiens (céramique, sculpture, architecture)

Trois groupes de documents provenant du site de Thasos et relevant des trois domaines d'étude que sont la céramique, la sculpture et l'architecture étaient proposés. Tous étaient publiés dans le *Guide de Thasos*. Le document n°1 réunissait deux plats, dont l'avert

et le revers étaient illustrés. Leur type très particulier, à anses en (forme de) bobines et au revers mouluré, devait être mentionné, ainsi que le style orientalisant du décor (densité et diversité des motifs de remplissage, frise animalière sur le marli du second plat) qui invitait à situer ces plats au VII^e siècle av. J.-C., ce que confortait l'utilisation d'une technique picturale caractéristique de cette époque, le dessin au trait et en réserve. Ici, la technique est, en outre, polychrome (une couleur ocre est appliquée sur les chairs masculines et sur la partie caprine de la chimère sur le premier plat), ce qui rattache ces plats ambitieux, décorés, l'un, d'une scène mythologique (le combat de Bellérophon contre la chimère), l'autre, d'un thème aristocratique (cavalier doté d'une monture de rechange) à un petit groupe de vases polychromes produits au VII^e et au début du VI^e siècles dans divers ateliers du monde grec. Ces éléments de la description, joints à l'allure très spécifique de certaines compositions florales (volutes et palmettes), devaient permettre de préciser le contexte de production, ce qui a d'ailleurs été fait puisque ces deux vases ont été rapprochés à juste titre du « style mélien ». Cette ambiance cycladique, « parienne », était l'occasion d'évoquer à travers la céramique le rôle de la métropole Paros et le passé colonial de la cité thasienne, où ont été exhumés ces deux plats souvent publiés (dans le *Guide de Thasos* et dans divers manuels). Même si les vases n'étaient pas identifiés, il était possible de relever une série de différences entre les deux : l'élargissement du marli du second plat qui accueille une frise animalière, ainsi que la surenchère décorative qui le caractérise (exubérance des motifs de remplissage et décor de l'avers). Ces divergences pouvaient conduire à poser la question des datations (les différences sont-elles imputables à un écart chronologique ?) et des centres de production. Le plat au Bellérophon, stylistiquement plus ancien, se rattache à des productions pariennes du second quart du siècle, tandis que le plat au cavalier réadapte dans un style local (marqué par exemple par le succès de la chasse aux lièvres) la tradition cycladique. La connaissance des contextes de découverte (le plat au Bellérophon a été trouvé à l'Artémision, le plat au cavalier, à l'Athénaion) pouvait conduire à souligner l'importance du plat comme offrande votive à Thasos.

Le dossier d'architecture présentait un monument documenté par un plan, une photographie des blocs *in situ* et une élévation proposant une restitution du groupe monumental sculpté qu'il abritait et dont un détail (une tête en marbre) était illustré par une bonne photographie. La description de cet édifice (dorique prostyle avec quatre colonnes en façade et qui s'élevait sur un socle couronné d'une crépis à quatre degrés, accessible par un escalier) devait insister sur plusieurs aspects. L'implantation du monument dans un espace très contraint par la présence d'autels et des murs du péribole, partiellement retrouvés au nord et à l'est, explique la dissymétrie de la crépis, qui ne fut établie que sur les deux côtés visibles. La description de la base semi-circulaire en marbre était essentielle pour appréhender la fonction du bâtiment, destiné à présenter les statues, dont le nombre, grâce aux cuvettes d'encastrement pour les plinthes, est précisément connu sur une bonne moitié de l'hémicycle (en revanche la partie occidentale est perdue). Les rainures aménagées dans la cuvette centrale (probablement pour la mise en place de la statue) pouvaient être relevées. Les différents documents invitaient à restituer une composition circulaire et tympanale avec la statue la plus monumentale (dont la tête est conservée et illustrée) au centre. La très belle tête en marbre de Paros fournissait des indications pour l'identification du monument et sa datation. Le type efféminé de Dionysos aux cheveux longs devient courant à partir du milieu du IV^e siècle, comme l'indique par exemple le Dionysos du fronton du temple de Delphes. Le style atticisant, praxitélien de cette tête s'accorde avec l'utilisation du marbre penthélique pour les rares éléments conservés de cet impressionnant groupe statuaire, sûrement identifié par des inscriptions gravées sur les bases qui nous conservent des noms d'artistes, notamment

athéniens, et des genres : le masque de la Tragédie et le torse presque complet de la Comédie. La présence étonnante sur une même base à droite de l'hémicycle de deux statues, dont la dernière est de très petite taille, est explicitée par des inscriptions qui mentionnent le Dithyrambe et un genre théâtral inconnu par ailleurs que révèle l'archéologie thasienne : le Nukterinos. Si cette érudition n'était pas indispensable, un mot de commentaire sur la bizarrerie de la dernière base et sur la restitution aurait été le bienvenu. À défaut de l'identification du monument chorégique du Dionysion, qui commémore un spectacle exceptionnel, l'analyse aurait pu conclure à la fonction votive de cet édifice.

Le dossier de sculpture était composé d'un relief et d'une statue en pied. Le plan (de l'agora de Thasos qu'il fallait identifier) permettait de situer les lieux où ils étaient exposés. Le relief du Passage des théores, décoré d'Apollon et des Nymphes, était le document le plus célèbre de l'épreuve. C'est un jalon important pour décrire (à travers l'étude des poses, du mouvement, de la pondération et des vêtements) la transition de l'époque archaïque au style sévère. On attendait des candidats qu'ils connaissent le lieu de conservation (musée du Louvre) de ce relief et de celui qui lui faisait face et que leur culture générale leur permette d'évaluer l'importance du Passage des théores pour l'urbanisme et l'histoire de Thasos. Situé sur un axe majeur qui menait de l'Hérakléion à l'Artémision (la rue des Charites, connue par une inscription, ce qui est rarissime), le passage devient au IV^e siècle, à un moment où la cité cherche à se reconstruire et à afficher la continuité de son passé, un lieu de mémoire qui conserve, sous forme d'annales, la liste des magistrats, les théores, qui donnent leur nom au Passage. Ce document pouvait conduire à commenter une originalité de la sculpture thasienne : la présence de reliefs décorant différentes portes du rempart.

Quant au dernier document, la statue en pied, la description pouvait insister sur la tête, les gestes des bras (le bras manquant est à restituer levé et il devait tenir la lance) et le traitement de la cuirasse. Le geste du bras gauche est particulier : il tient le glaive par le pommeau tandis que le fourreau repose sur l'avant-bras et les plis du *paludamentum*, massé sur l'épaule. Le *paludamentum*, manteau porté par les généraux sous la république, puis par les empereurs fournit un premier indice. La barbe et la chevelure ondulée qui forme des boucles sur le front sont des traits caractéristiques qui se retrouvent sur d'autres portraits d'Hadrien en bronze et en marbre. La statue en pied d'Hadrien de Thasos, qui a été identifiée, est un des rares portraits cuirassés de l'empereur qui ait conservé sa tête. Le type de la tête avec les boucles en spirales évoque celle trouvée au Pirée ou celle du musée des Thermes. Le traitement très sobre de la cuirasse, orné d'un gorgonéion pectoral (ce qui est très fréquent) et d'ornements plastiques à tête de lion à l'attache des bretelles, distingue cette version thasienne, traitée dans un style net avec des lignes franches, d'autres plus chargées, comme c'est le cas sur le portrait en pied trouvé au nymphéum d'Hérode Atticus à Olympie. La présence de concrétions s'expliquent par les conditions d'enfouissement, la statue ayant été retrouvé face contre terre dans la salle à abside sur l'agora. L'érection d'une statue d'Hadrien sur l'agora est une des manifestations du culte impérial à Thasos.

La problématique était celle de l'évolution d'une ville grecque, entre tradition et innovation, du VII^e siècle avant au début du II^e après J.-C. Soucieuse de son identité, elle se définit également par son ouverture culturelle et son adaptation au contexte politique.

Section moderne et contemporaine (A. Anastassiadis, A. Couderc)

En section moderne et contemporaine les cinq candidats ont eu chacun à traiter un dossier composé de cinq documents de nature variée (affiches, cartes, cartes postales,

couvertures de journaux, diagrammes, extraits de livres, photographies et autres documents iconographiques, tableaux statistiques) abordant chacun un thème différent. L'épreuve consistait à analyser brièvement chacun des documents en présentant dans un très court exposé l'origine et l'importance du document pour le chercheur. Il est rappelé que l'épreuve ne vise ni l'exhaustivité ni l'érudition absolue mais elle doit permettre au candidat de démontrer une familiarité avec l'aire culturelle et géographique de l'EFA ainsi que la capacité à « faire parler » les documents. De même le questionnement par la commission vise à aider le candidat à compléter son exposé. La commission souligne la nécessité pour les candidats de se familiariser avec la méthode du commentaire de document. Trop souvent les documents ne sont pas présentés et l'exposé se limite à une paraphrase du document ou à une simple description lorsqu'il s'agit d'un document iconographique, sans que les principes de la critique interne et externe du document ne soient appliqués. Dans d'autres cas, le document ne sert que de simple prétexte à un exposé, certes parfois érudit, mais faisant complètement abstraction du document. Enfin, la commission souligne la nécessité de maîtriser les cadres institutionnels des pays dans lesquels les candidats envisagent de travailler, notamment en ce qui concerne leur sujet de recherche (exemple : les différences en matière de réglementation du religieux dans les différents pays de la zone ; connaissance du cadre de prise de décision et d'application dans les domaines de l'urbanisme ou de politique sociale). La commission recommande aux futurs candidats de se familiariser avec la Grèce et son aire géographique méditerranéenne et balkanique en consultant des outils de travail comme la monumentale Histoire de la Grèce du XXe s. (éds., Vivliorama) ; les volumes concernant la période 1453-1913 de l'Edinburgh History of Greeks ; des manuels comme celui de Richard Clogg ; des ouvrages de référence comme celui de Kostas Kostis. Dans les Sciences sociales, l'Atlas social d'Athènes et l'Atlas de Grèce fournissent aussi un excellent point de départ. En outre, les ouvrages de l'EFA et ses programmes sont toujours source d'inspiration pour cette épreuve sachant que le candidat doit démontrer une certaine familiarité avec l'univers de recherche auquel il souhaite s'associer.

Dossier n°1 : (miniature de manuscrit, photographie autochrome, deux couvertures de journaux, un diagramme statistique)

Dossier n°2 : (affiche, carte postale, affiche, carte géographique, photographie)

Dossier n°3 : (extrait de livre, carte postale, affiche et extrait de presse, photographie, affiche)

Dossier n°4 : (photographie de drapeaux, deux photographies, couverture de journal, couverture de revue)

Dossier n°5 : (tableau, deux photographies, affiche, chant)

Les sujets sont consultables dans la partie « annales des épreuves ».

4. Spécialité

Section Antiquité et Byzance (A. Coulié, J.-Ch. Moretti, A. Perrier, D. Rousset)

Dans le cadre de cette épreuve, il convient de faire un commentaire *précis* et contextualisé du ou des textes proposés pour en tirer ensuite des considérations plus amples et de ne pas survoler les textes qui, au lieu de fournir un prétexte ou une illustration à un discours général, doivent rester au cœur de l'analyse.

- *Spécialité « Mobilier archéologique »*

Les différents documents orientaient la réflexion sur les ateliers producteurs de céramiques grecques, appréhendés en fonction de diverses sources (archéologiques, épigraphiques et iconographiques) et de la diffusion de certaines productions issues d'ateliers bien identifiés. Le document n° 1 présentait un plan et une photographie d'un complexe artisanal donnant, ce qui est rare, une vision complète et globale de l'atelier, avec ses fours, sa citerne reliée à un bassin de décantation, ses apprentis. La typologie des fours, mais surtout les productions (coupes, skyphoi, cratères, hydries et lékanés...) permettaient sinon d'identifier l'atelier, du moins d'en dater l'activité. Le décor de cercles concentriques (d'ailleurs à peine visibles) flanqués de traits verticaux pouvait prêter à confusion, mais le décor à bandes et la forme des coupes indiquait bien un matériel archaïque et non pas géométrique. Cette production, surtout importante à la fin du VI^e siècle, débute avant le milieu du siècle et se prolonge au début du Ve siècle, ce qui pouvait inviter au cours de la discussion à poser la question de la durée d'activité des fours et de leur phase d'utilisation. La fouille conduite de 1985 à 1988 sur le site de Phari à Thasos, au sud-ouest de l'île, n'a pas encore donné lieu à une publication exhaustive, mais elle a fourni la matière à de nombreux articles depuis le premier publié en 1992 dans les actes du colloque organisé par les fouilleurs (F. Blondé et J. Y. Perreault) sur le thème des ateliers de potiers dans le monde grec aux époques géométriques, archaïques et classiques. Un article plus récent présente divers outils: tests de cuisson (percés d'un trou pour être manipulés), séparateurs.

Le document n° 2 abordait la question des signatures à partir de deux exemples d'amphores nicosthéniennes (qu'il fallait reconnaître, nommer et définir). Le sens de la signature en *epoiesen*, associée à juste titre au potier, peut renvoyer à d'autres sens dans l'atelier de Nicosthénès qui est celui qui a fourni le plus de signatures de ce type. La publication modèle de Vincent Tosto, qu'il fallait si possible citer, montre bien que la signature en *epoiesen* renvoie le plus souvent au potier, qui est souvent aussi le peintre, mais également au patron de l'atelier, quand l'étude des mains montre qu'un vase signé de son nom n'a été ni peint, ni tourné par Nikosthénès. Le document demandait de bien différencier les techniques picturales et de définir la technique de Six (n°2a). L'utilisation du fond noir était à commenter en fonction des modèles en bucchero étrusque qui ont inspiré les formes très particulières créées dans l'atelier de Nikosthénès. Si, la plupart du temps, le modèle est revisité en fonction du décor exécuté dans la technique à figures noires, le décor figuré en technique de Six fait du vase n°2a un *unicum*.

Le document n°3 questionnait l'apport des sources iconographiques à une enquête sur les ateliers, à commencer par les plaques de Pentheskouphia (terme à expliquer) qui sont les premiers documents sur lesquels les artisans (corinthiens) se mettent en scène. Les représentations du tour et du four sont les plus fréquentes car elles renvoient aux opérations majeures que sont le tournage et la cuisson du vase. Une réflexion sur l'organisation du travail dans les ateliers pouvait gagner à confronter les sources épigraphiques (les inscriptions vasculaires montrent la hiérarchie des tâches, le potier signant plus que le peintre) et iconographiques, en indiquant certaines précautions méthodologiques nécessaires à la lecture des images.

Le document n°4 mettait en regard des productions et des diffusions. L'atelier était celui du Peintre de Berlin, qui aurait dû être identifié grâce à l'amphore éponyme (n°4a), un des chefs d'œuvre de la céramique attique à figures rouges et le point de départ des études beazléennes. Le choix de ce peintre répond à une actualité, la publication d'un catalogue

d'exposition dédié au *Berlin Painter and his world* paru en 2017. C'est de ce livre qu'étaient extraits les schémas sur la diffusion de cette production, largement exportée en Étrurie, il est vrai, mais un constat qu'il fallait nuancer en fonction des formes.

Le document 5 était complémentaire du premier, puisqu'il présentait un dossier de vases à figures noires tardives, contemporains des productions du Peintre de Berlin, mais dont les diffusions montrent l'importance du marché grec et athénien, notamment pour les lécythes (5f et g). Les documents 5g et 5h pouvaient conduire à souligner les apports respectifs d'une carte de distribution qui rend visibles les routes commerciales (tout en précisant les volumes) et d'un camembert qui permet de prendre en compte les différentes formes de l'atelier (dont les productions ne se réduisent pas aux lécythes). L'identification de l'atelier Diosphos/Haimon (les pieds à degrés des lécythes sont caractéristiques) aurait pu permettre au cours de la discussion d'évoquer le « groupe Haimonien », une appellation qui crée beaucoup de confusion en réunissant des productions à figures noires tardives mal étudiées, mais différentes de celles attribuables au peintre-potier Haimon. Enfin, il était intéressant de mentionner les difficultés méthodologiques suscitées par ce type de matériel largement diffusé et par ailleurs mal publié.

- *Spécialité « Architecture et décor architectural »*

L'épreuve a pour finalité d'évaluer à la fois l'érudition du candidat dans le domaine de l'architecture du monde grec et ses capacités à analyser une documentation qui peut comprendre des textes traduits, des photographies et toute sorte de documents graphiques, dont il convient de savoir définir la nature (plan, coupe ou élévation, état actuel ou restitution, perspective ou axonométrie, etc.). Il ne convient pas seulement de maîtriser un vocabulaire descriptif spécialisé et de connaître les techniques de construction, les motifs ornementaux et un certain nombre de sites et d'édifices de référence. Il s'agit surtout de comprendre ce que les monuments ou les ensembles monumentaux soumis à commentaire apprennent sur la société qui les a commandités, réalisés et utilisés en en transformant parfois la disposition ou la destination.

Le dossier sur lequel a porté l'épreuve cette année comportait un ensemble de documents graphiques et photographiques tirés de la récente publication de B.A. Barletta, *The Sanctuary of Athena at Sounion*, *Ancient Art and Architecture in Context* 4 (2018). Il comprenait un plan et une perspective générale restituée du sanctuaire et, pour chacun des deux temples, des plans des édifices et quelques photographies ou relevés de blocs qui peuvent leur être restitués : le chapiteau dorique en poros du petit temple de la fin de l'époque archaïque (vers 500 av. J.-C.) ; des blocs de mur, d'architrave, de plafond et un chapiteau ionique du temple classique (vers 460-450 av. J.-C.). On attendait que le candidat décrive en détail chacun des documents en soulignant les singularités des plans des édifices et de leurs composantes et en comparant leurs traits caractéristiques à ceux d'autres monuments relevant de l'architecture athénienne ou de l'architecture cycladique.

Le candidat a malheureusement manqué de la précision d'analyse et des connaissances de l'architecture athénienne et cycladique qui lui auraient permis d'envisager les questions que soulevait la documentation qui lui était soumise et d'y répondre avec pertinence.

- *Spécialité « Sources historiques »*

L'épreuve de spécialité « Histoire » porte sur des sources historiques présentées en traduction avec le texte grec en regard, à titre indicatif. Il est demandé au candidat de proposer un commentaire problématisé et structuré, visant à montrer l'intérêt historique des documents et la culture historique et historiographique du candidat. Plus généralement, il convient de faire un commentaire *précis* et contextualisé du ou des textes proposés pour en tirer ensuite des considérations plus amples et de ne pas survoler les textes qui, au lieu de fournir un prétexte ou une illustration à un discours général, doivent rester au cœur de l'analyse.

Cette année, le texte proposé était un extrait de l'œuvre de Polybe rapportant le discours de l'Étolien Chlainéas devant l'assemblée lacédémonienne en 210 av. J.-C. : Polybe IX, 28-30. On attendait du candidat qu'il sache introduire le texte et son auteur et replacer le discours dans son contexte historique, celui de la première guerre de Macédoine et du traité romano-étolien, alliance conclue en 212 par Laevinius avec les Étoliens contre Philippe et ses alliés. En 210, un représentant des Acarnaniens alliés de Philippe, Lykiskos, et un représentant des Étoliens alliés des Romains, Chlainéas, se présentent devant l'assemblée des Lacédémoniens pour les convaincre de se prononcer en faveur d'un camp ou de l'autre. Le texte est célèbre et largement commenté par les historiens de cette période et par les spécialistes de Polybe, dans la mesure où il s'agit d'un bel exemple du style et de la pensée de l'historien achéen, pour paraphraser P. Pédech. L'extrait choisi, faisant de nombreuses références à des moments ou à des personnages importants de l'histoire grecque, devait permettre au candidat de montrer sa culture historique au sein d'un commentaire construit sur l'analyse du discours polybien.

Le thème de la liberté et de l'esclavage parcourt tout le début de ce discours - qui est un condensé d'histoire grecque vue par les Étoliens, puisque Chlainéas choisit, suivant là une rhétorique assez répandue à la fin de la période hellénistique, de définir selon ces critères les rapports des Macédoniens et des Grecs. Chlainéas ponctue son discours, organisé de façon chronologique (Philippe et Alexandre, Diadoques, Philippe V), de références à des moments clés de l'histoire grecque, sans pour autant évoquer l'alliance étolienne avec les Romains.

La plupart des allusions du texte ont été vues, mais l'analyse et la méthode sont restées faibles, comme les connaissances du candidat concernant le règlement de la mort d'Alexandre, la guerre lamiaque et le traité romano-étolien. Quelques grossières lacunes (le cap Ténare) ou confusions (entre Lycurgue et Léosthène !). Si les sources principales de la guerre lamiaque étaient complètement ignorées par le candidat, en particulier l'*Oraison funèbre* d'Hypéride, les grandes références de l'historiographie moderne ont été évoquées.

- *Spécialité « Épigraphie »*

1° Préparée en une demi-heure et sans dictionnaire, l'épreuve de spécialité « Épigraphie » se démarque, par rapport à la traduction d'une inscription grecque de l'épreuve de langue, par la difficulté ou la longueur du texte, plus importantes, et par les attentes du jury, qui souhaite que le candidat témoigne de sa familiarité avec les codes de la discipline et de sa capacité à repérer rapidement les traits originaux du document choisi, qui lui permettent éventuellement, dans le temps laissé après la traduction, d'ébaucher voire de développer un commentaire.

A été proposé en 2018 comme sujet :

– Décret de Byzance inscrit à Olbia *I. Byzantion* 3. Le candidat pouvait reconnaître les indices de datation, le dialecte d'origine mégarienne, le style recherché typique d'une langue artificielle d'époque impériale, les traits institutionnels de Byzance, les caractéristiques d'un évergétisme se transmettant de père en fils.

2° À la fin de l'épreuve et sans préparation, le candidat se voit soumettre les photographies de plusieurs inscriptions dont il doit définir la chronologie relative et commenter la paléographie et la disposition des textes gravés.

– En 2018 ont été proposées les photographies de quatre inscriptions attiques :

Décret concernant l'expédition de Sicile *IG I³ 93*. Photogr. extraite de <http://drc.ohiolink.edu/handle/2374.OX/657>.

Décret pour Androclès en 327 av. J.-C. *IG II³ 1, 359*. Photogr. d'estampage extraite de <http://drc.ohiolink.edu/handle/2374.OX/186475>.

Décret relatif aux éphèbes de 127/6 av. J.-C. *Hesperia* 24 (1955), 220-239, l. 8-15. Photogr. dans S. V. Tracy, *Attic Letter-Cutters of 229-86 B.C.* (1990) p. 188 fig. 29.

Dédicace du Conseil des Cinq-Cents datant d'avant 238 ap. J.-C. *Athenian Agora XVIII H 393* pl. 37.

Section moderne et contemporaine (A. Anastassiadis, A. Couderc, S. Débarre, V. Lalagianni)

- *Spécialité Histoire*

Il est rappelé ici que le commentaire de document historique au concours de l'EFA correspond du point de vue méthodologique au commentaire de document tel qu'il est pratiqué dans le cadre du cursus d'histoire en France et qu'il doit permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à appréhender les sources historiques qu'il projette d'étudier dans son projet de recherche. Les documents ne doivent donc aucunement servir de prétexte à un exposé général de connaissances mais doivent être l'objet d'une analyse critique problématisée, précise et construite sous la forme d'un plan permettant de suivre le cheminement de l'analyse, à même de situer les postulats intellectuels et idéologiques des sources étudiées. Ils doivent être utilisés dans le cadre de l'exposé en appui des affirmations du candidat et explicités à travers la mobilisation de connaissances extérieures.

Sous le titre « Enseignement et société en Grèce, ca. 1870-1930 », un ensemble de six documents devait être présenté et analysé dans un exposé unique et construit. Il s'agissait de documents statistiques relatifs à la répartition de la population par niveau d'instruction, de la répartition des écoles communales dans chaque éparchie, de l'évolution de la répartition des étudiants de l'université d'Athènes dans les différentes facultés ainsi que des documents relatifs à la langue officielle de l'État grec, aux débats sur les finalités de l'éducation et sur la question de l'établissement de droits universitaires. Il était attendu que le candidat utilise ces différents documents pour faire, autour d'une problématique d'ensemble (portant notamment sur le rôle de l'éducation dans l'intégration de la société grecque à l'État), un état des lieux de l'instruction en Grèce, de ses disparités géographiques, des politiques d'éducation mises en place par l'État dans une période au cours de laquelle le territoire national avait plus que doublé, et des débats relatifs aux parties de la société concernées par les politiques mises en place. Cet exposé devait permettre au candidat, bien plus que de montrer l'étendue de ses connaissances, de mettre au service d'une réflexion générale une capacité à interroger et mettre en relation des sources de natures variées.

Sous le titre « La place de Thessalonique dans l’imaginaire grec et occidental depuis le XIX^e s. », le candidat était invité à historiciser la perception de la ville de Thessalonique à la fois en suivant son évolution dans le temps au gré de grands événements historiques, son inscription dans le cadre du binôme Orient/Occident, son opposition à Athènes. Le corpus de six documents comportait un extrait d’une autobiographie d’Ernest Renan encapsulant la place primordiale qu’a joué Athènes dans le développement de ce binôme Orient/Occident ; une photographie autochrome prise par Auguste Léon dans le cadre de la mission Jean Brunhes pour les Archives de la Planète durant la période des guerres balkaniques qui ont signifié l’intégration de Thessalonique en Grèce, illustrant le caractère ottoman de la ville ; un extrait du plan d’aménagement élaboré par Ernest Hébrard, qui a servi dans l’Armée française d’Orient, au lendemain de la Première guerre mondiale et de l’incendie de la ville (1917) obéissant à la fois à des logiques urbanistiques nouvelles mais aussi à des prérogatives idéologiques visant à re-définir Thessalonique et à la rendre conforme au récit national dominant grâce à l’aménagement spatial. Un extrait littéraire de l’écrivain de Thessalonique Nikos Pentzikis, un passage d’un best-seller de vulgarisation historique par Mark Mazower, un extrait de presse et une affiche d’un film grec à succès sur le compositeur de rebetiko Tsitsanis et la vie à Thessalonique durant l’occupation nazie pendant la Seconde Guerre mondiale qui a abouti à l’extermination de sa population juive permettaient enfin de discuter des récentes évolutions de cinquante dernières années oscillant entre nostalgie pour un passé multiethnique perdu, fascination pour une redécouverte du multiculturalisme et le véritable « patriotisme » municipal existentiel qui la caractérise. Pour l’historien, il était essentiel de contextualiser ces phénomènes et de les situer par rapport à des évolutions se passant à différentes échelles : les transformations géopolitiques majeures mondiales, le « triomphe » du multiculturalisme et l’attrait du « glocalisme » à l’ère de la globalisation, l’intégration européenne de la Grèce et son impact au niveau des pratiques d’identification mais aussi des circulations de populations, la réouverture de la ville vers son hinterland balkanique depuis la fin des régimes socialistes balkaniques ; la « re-découverte » des traumas du passé.

- *Spécialité « Ethnologie/anthropologie religieuse »*

Le sujet proposé « **Religion, société et politique en Grèce contemporaine : une confessionnalisation inachevée ?** » était composé de six documents. Tout d’abord des extraits de la Constitution grecque permettaient de préciser le statu des différentes religions au sein de l’État grec, la place particulière de l’Église orthodoxe de Grèce mais aussi le caractère composite de l’État grec puisque il n’existe pas moins de quatre statuts orthodoxes différents repartis sur le territoire de l’État grec, et ce sans compter le Mt. Athos. Un extrait d’un article de revue permettait de débattre et d’analyser les questions particulières liées à l’Islam grec en rapport précisément avec le cadre légal et règlementaire. Trois photos concernant les pratiques dévotionnelles au sein respectivement des communautés orthodoxe, shiite et sunnite en Grèce offraient la possibilité de comparer les rapports entre société et culte pour deux religions différentes aussi bien que les relations entre politique et religion. Enfin, un article de presse électronique concernant le Mt Athos permettait d’évoquer la complexe relation entre orthodoxie et politique selon une double grille de lecture, une grille national/international venant se superposer sur la grille religion/politique. L’ensemble du dossier documentaire offrait la possibilité d’examiner tout d’abord comment la situation constitutionnelle est le produit de l’historicité des relations entre État et religion en Grèce que ce soit pour l’orthodoxie comme pour l’islam ; puis, comment les évolutions géopolitiques de la fin du

XX^e et aussi du début du XXI^e s. (que ce soit le tournant « orthodoxe » de la Russie, l'arrivée de nouveaux musulmans en Grèce, ou la remise en vogue de la question « religieuse ») mettent en branle le modus operandi existant au niveau national. Malgré quelques lacunes au niveau de la connaissance des réalités grecques, le candidat a offert une analyse pertinente des et théoriquement bien construite du sujet général et a su répondre avec clarté et précision aux questions du jury.

- *Spécialité « Géographie/Sociologie urbaine »*

Le sujet proposé « **Présences albanaises en Grèce** » comportait cinq documents de nature variée (un tableau statistique, une carte et trois extraits de textes scientifiques) invitant le candidat à s'interroger sur un fait sociologique majeur de la Grèce contemporaine : l'immigration albanaise et sa diversité (chronologique, spatiale et sociologique). Le document 1 permettait au candidat de présenter un bilan démographique de l'ensemble de la période considérée (1981-2011) et l'on attendait qu'il resitue les données dans un contexte historique et politique précis. Si les chiffres du document 1 attiraient l'attention sur les dynamiques des dernières décennies, le document 2, relatif aux populations arvanites, permettait de souligner que la présence albanophone en Grèce s'inscrit dans une histoire longue, ottomane et post-ottomane. Le document 3, qui présentait la parole d'un commerçant de l'avenue Ippokratous à Athènes, suggérait autant une concurrence réelle entre groupes dans l'espace urbain qu'une crainte fantasmée de l'« invasion ». La question du genre abordée par les documents 4¹ et 5 permettaient de s'intéresser à la place de la femme immigrée (mais également, en contrepoint, grecque), dans l'espace public et ce, à différentes échelles (mobilités locales ou à l'échelle de l'aire urbaine). Ces documents devaient permettre au candidat de faire la démonstration de ses connaissances en matière de géographie sociale de l'espace athénien et l'on attendait à la fois une connaissance précise de la ville et des concepts et recherches actuelles en géographie/sociologie urbaine (en convoquant notamment les notions de ségrégation, de stratégies résidentielles, de mobilités genrées, etc.). Ces connaissances ne devaient bien sûr pas être « plaquées » mais venir à l'appui de l'analyse. Le traitement du sujet par le candidat a principalement pêché par manque d'analyse de l'intitulé : il était en effet indispensable de s'interroger sur la catégorie d'« albanais » (critère unique de nationalité ou bien de langue, et/ou religion ?) ce qui, en lien avec le document 1, posait la question des modalités de recensement et de collecte de données. Par ailleurs, le terme de « présences » pointait une diversité de « régimes de visibilité ». Le texte de Pierre Sintès (document 2) montrait avec subtilité les réflexes de dissimulation et le mutisme de populations minoritaires, ce qui aurait dû permettre au candidat de prendre l'intitulé du sujet (« présences albanaises en Grèce ») à rebours, en s'interrogeant au contraire sur des formes d'« absence(s) » (Abdelmayek Sayad) et en élaborant avec ces éléments une réflexion sur la « communauté imaginée » « grecque ».

- *Spécialité « Littérature »*

Le candidat a été interrogé sur un corpus concernant la **Presse féminine en Grèce au 19^e siècle** et sa contribution à la genèse d'une conscience de genre à cette époque. On

¹ Pour faciliter la lecture de la carte (doc. 4), une précision avait été donnée oralement au candidat en début d'épreuve sur la signification de la légende.

demandait aussi un commentaire sur le rôle que la presse féminine a joué dans l'expression littéraire des femmes au XIX^e siècle en Grèce.

Le corpus comprenait:

- a) un extrait de l'article de Κατερίνα Καρακάση «Οι γυναίκες και ο ελληνικός περιοδικός τύπος του 19^{ου} αιώνα» tiré de l'ouvrage collectif *Μετάφραση και περιοδικός τύπος τον 19^ο αιώνα*, édité par Ά.Ταμπάκη & Α. Αλτουβά (sous forme électronique, 2016, σελ. 171-172).
- b) une reproduction d'une demi-page du journal *Εφημερίς των Κυριών* (6 mars 1893)
- c) un extrait de l'article de Ελένη Βαρίκα «Μία δημοσιογραφία στη υπηρεσία της 'γυναικείας φυλής'» tiré de la revue *Διαβάζω* (n. 198, 14/9/1988, p.12).

Le candidat a présenté un exposé général de connaissances sur l'histoire de la Presse en Grèce au XIX^e siècle et sur les femmes journalistes grecques de cette époque.

5. Langue

• *Langue grecque ancienne : texte d'auteur et inscription (P. Hamon, D. Rousset)*

Les candidats disposent d'une heure pour préparer, avec l'aide d'un dictionnaire, un ensemble de deux documents (un extrait de texte d'auteur et une inscription) comptant au total 40 à 50 lignes. Ils commencent par en proposer une traduction suivie. Les textes ne présentent pas de difficulté particulière de syntaxe. Il convient de connaître les règles de base de la langue grecque : usage des particules, valeur des temps et des aspects, construction des propositions circonstancielles, finales et conditionnelles, génitif absolu. Les candidats doivent maîtriser le formulaire de base des documents épigraphiques et savoir reconnaître par exemple la structure d'un décret (intitulé, considérants, formule hortative, formule de résolution), même si le jury peut proposer d'autres types de textes épigraphiques. On n'attend pas des deux textes une traduction parfaite, mais la manifestation des connaissances grammaticales qui permettront au jeune savant d'exploiter toute source écrite que sa recherche l'amènera à rencontrer.

Chaque paire de textes s'articule autour d'un thème commun, qu'il revient au candidat de reconnaître pour en esquisser, voire en développer un bref commentaire d'ensemble dans le temps disponible à la suite de sa traduction, s'appuyant entre autres sur la reconnaissance des indices de datation des sources respectives et des événements, personnages et institutions qu'ils mentionnent ou éclairent.

Quatre paires de textes ont été proposées en 2018 :

- Diodore de Sicile XXI 81, 2-4 (puissance de Rhodes hellénistique) et *IG* XI 4, 596 (décret des Déliens en l'honneur de quatre Rhodiens, peu après 258 av. J.-C.)
- *IGLS* III 2, 292 (Daphnè de Syrie, 189 av. J.-C., lettre sur l'archiprêtrise des sanctuaires de Daphnè) et Polybe XXX 25-26 (Antiochos IV organise fêtes et concours à Daphnè)
- Pausanias IV 4, 1-3 (premier conflit entre Messéniens et Lacédémoniens) et S. Ager, *Interstate Arbitrations...* 159C (arbitrage milésien entre Lacédémoniens et Spartiates, vers 135 av. J.-C.)

– Plutarque, Sylla XII, 5-10 (les richesses des sanctuaires grecs, Sylla et les Romains l'ayant précédé) et *FD* III 4, 86 (décret de Daulis pour Hermias de Stratonicee).

- *Langue grecque moderne*

Quatre candidats au titre de la section moderne et contemporaine se sont présentés à l'épreuve de la langue (grec moderne). Trois parmi eux avaient comme langue maternelle le grec, le quatrième le français. Un texte scientifique (de 600 mots environ) a été proposé à chacun d'entre eux. Il a été demandé aux candidats de traduire le texte en français et de proposer un commentaire. Par la suite les membres du jury ont débattu avec les candidats sur certains termes ou sur certains sujets évoqués dans les textes.

1) Épreuve de grec moderne (langue maternelle : le grec) :

L'épreuve consistait à traduire en français un texte grec, extrait de l'article de Κατερίνα Γαρδίκια «Η διεθνής βοήθεια στη δημόσια υγεία: κρίση, διακίνηση ιδεών και κοινωνική πολιτική» paru dans l'ouvrage collectif *Δημόσια υγεία και κοινωνική πολιτική : Ο Ελευθέριος Βενιζέλος και η εποχή του*, édité par Γ. Κυριόπουλος (editions Παπαζήσης, Athènes, 2008, p. 180-182). Le texte en question s'inscrivait dans les domaines de la politique sociale et de l'histoire de la médecine, qui sont proches des intérêts et des travaux scientifiques du candidat en question. La présentation du candidat était satisfaisante, il a traduit et commenté le texte avec facilité mais par la suite, il n'a pas toujours su répondre avec une grande aisance aux questions que le jury lui avait posées.

2) Épreuve de grec moderne (langue maternelle : le grec) :

L'épreuve consistait à traduire en français un extrait de l'article de Γιάννης Ζαϊμάκης & Ben Peltre, «Πολιτισμικός ιμπεριαλισμός και σπορ στην ανατολική Μεσόγειο και την Κρήτη: Ο ρόλος των βρετανικών στρατευμάτων (1820-1912)», tiré de l'ouvrage collectif de Σ. Πετμεζάς & Λ. Τζεδάκη-Αποστολάκη, *Κυριαρχίες και συνειδήσεις στην ανατολική Μεσόγειο* (EKIM, 2014, p. 323-324). Le texte en question s'inscrivait dans les domaines de la sociologie et de l'histoire du sport, qui sont proches des intérêts et des travaux scientifiques du candidat.

La présentation du candidat était excellente; il a traduit le texte avec aisance, et il a su commenter avec compétence divers thèmes qui y étaient abordés. Il a répondu de façon pleinement satisfaisante aux interrogations du jury.

3) Épreuve de grec moderne (langue maternelle : le grec) :

Il s'agissait de traduire en français un extrait de l'article de Κάρολος Ιωσήφ Καβουλάκος & Γιώργος Γριτζάς, intitulé «Κινήματα και εναλλακτικοί χώροι στην Ελλάδα της κρίσης. Μία νέα Κοινωνία Πολιτών », tiré de l'ouvrage collectif *Το πολιτικό πορτραίτο της Ελλάδας*, édité par Ν.Γ.Γεωργαράκης & Ν.Δεμερτζής (Gutenberg, Athènes, 2015, p. 346-347). Le texte en question s'inscrivait dans les domaines de l'anthropologie sociale et de la société civile, qui sont proches des intérêts et des travaux scientifiques du candidat en question.

Le candidat a donné une traduction très satisfaisante et il a commenté aisément le texte. Par la suite les membres du jury ont débattu avec le candidat sur certains sujets évoqués dans le texte; le candidat a donné des réponses satisfaisantes bien que, quelquefois, il ait eu une

certaine difficulté à citer des ouvrages de la bibliographie grecque récente concernant son domaine.

4) Épreuve de grec moderne (langue maternelle : le français) :

Il s'agissait de traduire en français un extrait de l'article de Άννα Ταμπάκη «Πολιτισμικές διαμεσολαβήσεις και διαμόρφωση του 'εθνικού χαρακτήρα' στον περιοδικό τύπο του 19^{ου} αιώνα», tiré de l'ouvrage collectif (actes du Colloque homonyme) *Συνέχειες, ασυνέχειες, ρήξεις στον ελληνικό κόσμο (1204-2014): οικονομία, κοινωνία, ιστορία, λογοτεχνία*, édité par Κ. Δημάδης (Ευρωπαϊκή Εταιρεία Νεοελληνικών Σπουδών, 2015, v. 5, p. 39-40)). Le texte en question s'inscrit dans les domaines de l'histoire littéraire qui est proche des intérêts et des travaux scientifiques du candidat. En règle générale, le candidat a su traduire avec facilité même s'il a fallu reprendre certains termes notionnels et rectifier certains raccourcis sémantiques.

- *Langue turque*

Sujet: Extrait de Rifat N. Bali, *Tarz-ı Hayat'tan Life Style'a, Yeni Seçkinler, Yeni Mekânlar, Yeni Yaşamlar*, İstanbul, İletişim, 2002, s. 324-326.

Le texte proposé au candidat était un extrait d'un ouvrage de l'historien, sociologue et essayiste, Rifat Bali, publié à Istanbul en 2002. Le candidat devait traduire un extrait d'une page et demi portant sur l'émergence dans la presse de la catégorie de « Turcs blancs », conçue comme le pendant turc de la notion américaine de White Anglo-Saxon Protestant (WASP). Le texte présentait comme difficulté principale des passages à la syntaxe journalistique parfois relâchée et un lexique quelquefois peu courant comme « kavim », « irtica », « külfet » (le candidat avait été informé du sens de deux mots argotiques : « maganda » et « goygoyculuk »).

Le candidat a proposé une traduction exhaustive du texte en français, n'achoppant que sur le sens de quelques mots ou expressions, pour lesquels il a reconnu avec honnêteté son ignorance, sans chercher de traduction fantaisiste (külfet, özgünlüğe giden yolun özentiden geçtiğini, muhteristi ve kifayetsiz...). Mis à part ces lacunes très ponctuelles, la traduction du texte était aussi rigoureuse qu'élégante. Le candidat a ensuite proposé un commentaire du texte en précisant la nature, en soulignant la tonalité souvent rude des extraits de presse et en ouvrant sur la signification contemporaine de l'opposition entre élites sécularisées et réaction religieuse (le terme « d'irtica » a fait l'objet à cet égard d'un commentaire historique pertinent, tout comme celui d' « arabesk »). Le contexte socio-historique des années 1980-90, post-coup d'État et marqué par un tournant économique libéral, aurait pu faire l'objet d'un développement plus poussé mais le temps imparti au commentaire ne permettait pas d'aborder tous les aspects du texte.